



Bulletin Officiel

N° 5207 Mercredi 12 Octobre 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP- 3

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LAND'OR 4

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « EMPRUNT SUBORDONNE BNA 2016 » 5-9

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « AMEN BANK SUBORDONNE 2016 -1 » 11-14

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE :

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA - SOPAT - 15-18

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE HL (2016-2) 19

COURBE DES TAUX

20

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

21-22

ANNEXE I

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2016

- AMS

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2016, au plus tard le 20 octobre 2016.

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1										
<p style="text-align: center;">AVIS DES SOCIETES</p> <p>INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS</p> <p>SOCIETE.....</p> <p>Siège social :</p> <p>La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre</p> <p>Indicateurs :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;">Trimestre de l'exercice comptable N</th> <th style="width: 20%;">Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1</th> <th style="width: 20%;">Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre</th> <th style="width: 20%;">Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1</th> <th style="width: 20%;">Exercice comptable N-1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table> <p>Commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. <p>Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.</p> <p>La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. <p>La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :</p> <ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers. 					Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1					
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1										

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES

-STIP-

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse ce qui suit :

1- L'opération d'offre publique d'achat obligatoire - OPA - sur les actions de la société « STIP », au prix de 1,620 dinars, ouverte du lundi 29 août 2016 au jeudi 29 septembre 2016 a été clôturée à cette dernière date.

Par cette opération, AFRICA HOLDING, vise l'acquisition de 2 397 351 actions STIP représentant 56,97% du capital de la société.

Il est rappelé qu'à la date d'ouverture, l'initiateur de cette OPA détenait 43,03% du capital de la société STIP et 43,36% des droits de vote (La STIP détient une quantité de 32 84 5 de ses propres actions).

En date du 30/08/2016, l'initiateur de cette OPA a franchi à la hausse, suite à une acquisition en bourse, le seuil de 50% et détient ainsi 2 300 141 actions, représentant 54,66% du capital de la société STIP.

2- A la date limite de dépôt des plis relatifs à l'opération précitée, fixée pour le vendredi 30 septembre 2016 à 17h00, **680 879** titres (**16,18%** du capital) ont été offerts en réponse à l'OPA obligatoire, dont ci-après le détail :

Société de Bourse	Nombre d'ordres	Quantité
COFIB CAPITAL FINANCES	10	670 820
ATTIJARI INTERMEDIATION	4	1 348
STB-FINANCE	20	709
UIB-FINANCE	4	3 415
BIAT-CAPITAL	3	1 169
AXIS	1	1 000
TUNISIE VALEURS	7	2 418
Total	49	680 879

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société LAND'OR

Siège social : Bir Jedid Khélidia Ben Arous

La société LAND'OR informe ses actionnaires ainsi que le grand public que dans le cadre du développement international de l'activité de l'entreprise un contrat de collaboration vient d'être signé avec la société KRAFTHeinz Africa and Middle East FZE. Ce contrat prévoit la production par LAND'OR d'une partie de la gamme fromage de la société KraftHeinz et, ce, pour des régions telle que l'Afrique du nord et le moyen orient.

Kraft un des acteurs mondiaux majeurs dans l'industrie du fromage et qui opère depuis plus d'une centaine d'année. L'entreprise est aujourd'hui la cinquième entreprise au monde pour les catégories alimentation et boissons. Elle est présente dans plus d'une cinquante de pays et affiche des revenus qui ont dépassé 28 milliards de dollars américain en 2015.

LAND'OR poursuit ainsi une politique de développement international qui se traduit aujourd'hui également par la pénétration de plusieurs pays sous la marque LAND'OR ainsi que sous d'autres marques privées et/ou de distributeurs.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DE SOCIETES

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**Banque Nationale Agricole**

Société Anonyme au capital de 160 000 000 dinars divisé en 32 000 000 actions

de nominal 5 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue Hédi Nouira - 1001 - Tunis

Registre de Commerce : B142431996

Tél : 71 831 000

Fax : 71 830 152

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**« Emprunt subordonné BNA 2016 »****Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne****1. Décision à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29/06/2016** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 200MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer le montant de chaque émission et en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **29/08/2016** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 70MD susceptible d'être porté à 100MD et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement
A	5 ans	7,4% et/ou TMM + 1,95%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	7,55% et/ou TMM + 2,10%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Renseignements relatifs à l'émission**➤ Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 70 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 100 millions de dinars divisé en 700 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 000 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

➤ Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **19/09/2016** auprès de BNA Capitaux, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le **19/10/2016**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum (100 000 000 Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 70 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

➤ **But de l'émission**

L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016 » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de la BNA afin de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale aux banques n°91-24 du 17 Décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

1. Caractéristiques des titres émis

- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. Rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BNA 2016 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini la clause de subordination (cf. Rang de créance)
- **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BNA Capitaux.
- **Prix de souscription et prix d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance des intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19/10/2016** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **19/10/2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.
- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :**
Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :
 - **Catégorie A :** d'une durée de 5 ans au taux fixe de **7,4%** et/ou **TMM + 1,95%** ;

- Suite -

→ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,55% et/ou TMM + 2,10%;

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,4% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,95% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,55% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

➤ **Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissable d'un montant annuel constant de 20D par obligation subordonnée, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **19/10/2021** pour la catégorie A et le **19/10/2023** pour la catégorie B.

➤ **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

➤ **Paiement** : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **19 Octobre** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunis Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2017**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2017** pour la catégorie A et le **19/10/2019** pour la catégorie B.

➤ **Taux de rendement actuariel et marge actuarielle**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)** :

Ce taux est de **7,4%** l'an pour la catégorie A et **7,55%** pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

- **Marge actuarielle (Souscription à taux variable)** :

Cette marge est de **1,95%** l'an pour la catégorie A et **2,10%** pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

- **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;
- 7 ans dont 2 années de franchise pour la catégorie B.

- Suite -

- **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,738** années et de **4,293** années pour les obligations de la catégorie B.

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

➤ **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang**

- **Rang de créance** :

En cas de liquidation de la BNA, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang** :

La BNA s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

➤ **Garantie** : Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière .

➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l' « Emprunt subordonnée BNA 2016 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

- Suite -

- **Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées** : Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.
 - **Nature du titre** : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »)
 - **Qualité de crédit de l'émetteur** : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.
- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire** : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la Banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après 31 août 2016. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« Amen Bank Subordonné 2016-1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Amen Bank tenue le 16/06/2016 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars et a délégué au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016.

Dans le cadre de cette autorisation, le Directoire réuni en date du 28/06/2016 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 50 000 000 de dinars susceptible d'être portée à 70 000 000 de dinars réparti en deux catégories comme suit :

- Tranche de 5 ans au taux de 7,40% et/ou TMM+2,00% ;
- Tranche de 7ans avec 2 ans de franchise au taux de 7,50% et/ou TMM+2,15% .

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2016-1 ».

Montant : 50.000.000 dinars, divisé en **500.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à **70.000.000 dinars**, divisé en **700.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Formes des titres : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de franchise :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,15% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 215 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2016 à titre indicatif, qui est égale à 4,3783%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,3783% pour la catégorie A et de 6,5283% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,00% pour la catégorie A et de 2,15% pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,40% l'an (catégorie A) et de 7,50% (catégorie B) pour le présent emprunt subordonné.

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de vie totale de 5 ans pour la catégorie A et de 7 ans avec deux années de franchise pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

- Suite -

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank (siège social et agences).

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, au plus tard le **21 novembre 2016**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700.000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date. En cas de placement d'un montant inférieur à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21 décembre 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **21 novembre 2016**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée au **21 novembre 2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **21 novembre 2021** pour la catégorie A et le **21 novembre 2023** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **21 novembre** de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **21 novembre 2017**.

Le premier remboursement du capital de l'emprunt aura lieu le **21 novembre 2017** pour la catégorie A et le **21 novembre 2019** pour la catégorie B.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank, siège social et agences.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations subordonnées détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

- Suite -

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie .

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté .

Cotation en Bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, Amen Bank s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Amen Invest » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : Amen Bank s'engage, dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2016-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Rang de créance : En cas de liquidation de la banque émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/16 sous le numéro de 16-004.

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- Suite -

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 16-0947 en date du 30 août 2016, du document de référence « AMEN BANK 2016 » enregistré par le CMF en date du 30 août 2016 sous le N° 16-004, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Amen Bank, Avenue Mohamed V -1002- Tunis et sur les sites Internet du CMF (www.cmf.tn) et de l'Amen Bank (www.amenbank.com.tn).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2016 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DE SOCIETES

NOTICE LEGALE

SOPAT - Société Anonyme au capital de 18.191.250 de Dinars

Siège Social : Avenue du 23 janvier - BP 19 Teboulba – Tunisie

RC n°: B 152 981 996

Notice légale à l'occasion de l'augmentation de capital social de la SOPAT de 18.191.250 DT à 21.941.250 DT par l'émission de 3.750.000 nouvelles actions de valeur nominale 1 DT et à une prime d'émission de 0.6 DT. Décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Juillet 2016

1 – Renseignements généraux concernant la société :

1.1-Dénomination et siège social :

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT» - Avenue du 23 janvier - BP 19 – 5080 Teboulba – Tunisie.
Tél : +216 73 604 149 - Fax : +216 73 604 111

1.2-Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique : Société anonyme

Législation particulière applicable : La SOPAT a été créée dans le cadre de la loi n° 88-18 du 2 Avril 1988, portant promulgation du code des investissements agricoles et de la pêche, telle que modifiée par la loi N°93-120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitation aux investissements.

1.3-Date de constitution et Durée : SOPAT a été constituée le 6 janvier 1990 pour une durée de 99 ans.

1.4-Objet social : la société a pour objet :

- La production et la transformation des produits agricoles, agroalimentaires et viandes ;
- La création et l'exploitation directe de poulaillers de tout genre ;
- La production des poussins d'un jour, chaire et ponte, dindonneaux d'un jour, canetons et faisandeaux;
- L'organisation et l'exploitation de tout élevage de cheptel vivant tels qu'ovin, bovin, caprin ;
- La production et la commercialisation d'aliments composés ;
- L'exploitation et la mise en valeur de toute terre à vocation agricole ;
- Le séchage, la déshydratation de tout produit agricole ;
- Le stockage et la conservation de tout produit agricole à l'état naturel ou transformé, par le moyen d'entreposage simple ou frigorifique et/ou par les techniques de congélation et surgélation ;
- La transformation ou le traitement de tout déchet agricole ou agro-industriel en vue d'obtenir un aliment pour bétail ou un support organique ;
- Le transport, l'entreposage, la distribution et la commercialisation au stade de gros et du détail, des produits sortis des usines, des laboratoires et des exploitations ou de tout autre produit agricole à l'état naturel, par elle même et par ses moyens propres, tels que magasins et entrepôts de vente et d'exposition ou par l'intermédiaire des tiers, tels que commissaires, correspondants et représentants ;
- Sous réserve le cas échéant du respect des dispositions légales et réglementaires propres à ces activités
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie d'exploitation de brevets et/ou licence, de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;
- Et généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

1.5-Registre de commerce : B 152 981 996

1.6-Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

1.7-Nationalité : tunisienne.

1.8-Capital social : Le capital social s'élève à 18. 191.250 dinar divisé en 18.191. 250 actions de nominal 1 dinar entièrement libéré.

1.9-Régime fiscal Droit Commun.

1.10-Matricule fiscal : 022671 F/ P / M / 000

- Suite -

1.11-Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Siège de la SOPAT : Avenue du 23 janvier, BP 19 – 5080 Tébourba - Tunisie

1.12-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing : Monsieur Sami Ben Salah, Directeur Administrateur et Financier de la société SOPAT.

2 – Administration et contrôle :

2.1- Membres des organes d'administration :

Administrateurs	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président	Lui-même	2015 – 2016	Sousse
Société "Medigrain"	Membre	M. Mohamed Rezik	2015- 2016	Sousse
Société "Les Minoteries des Centre et Sahel Réunies MCSR"	Membre	M. Abdellatif Sbaa	2015 – 2016	Sousse
Société "Les Aliments Composés du Nord ACN"	Membre	M. Abdelmajid Bouzidi	2015 – 2016	Solimane
Société "Gallus"	Membre	M. Abdelmajid Bouzidi	2014 – 2016	Tunis
M. Abdelaziz Ben Youssef	Membre	Lui-même	2014 – 2016	Tunis

2.2- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat / Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président du Conseil d'Administration	13/12/2014	Sousse
M. Abdelmajid BOUZIDI	Directeur Général	13/12/2014	Sousse
M. Mohieddine Youssfi	Directeur Général Adjoint	13/12/2014	Sousse

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction au sein de la société.

2.3- CONTROLE :

Commissaire aux Comptes	Adresse	Mandat
CFI Audit & Consulting, Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Achmi Abdelwahed	Bureau : A.7.2 Cléopâtre center- Centre Urbain Nord. Tunis - Tel : 71 94 72 71 Fax : 71 94 72 76	2014-2016

3- Renseignements relatifs à l'opération :

En vertu du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 juillet 2016 enregistré à la Recette des Finances de Tebourba le 10 Aout 2016 sous le n° 16801468, Quittance n°029486 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance de Monastir le 18 Aout 2016 sous le n°151982016, il a été décidé d'augmenter le capital social conformément aux modalités et caractéristiques suivantes :

3.1 Caractéristiques de l'émission : Le capital social sera augmenté de 3.750.000 dinars par souscription en numéraire et par émission de 3.750.000 actions nouvelles.

- **Nombre d'actions à émettre :** 3.750.000 actions
- **Valeur nominale des actions :** 1 DT.
- **Forme des actions :** Nominative
- **Catégorie :** Ordinaire
- **Libération :** du quart à la souscription. La libération du reliquat se fera en une ou plusieurs fois suivant appel du Conseil d'Administration.

3.2. Prix d'émission : Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 1.6 DT, soit 1 DT dinar de valeur nominale et 0.6DT de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du quart du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

- Suite -

3.3 Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 juillet 2016, après avoir approuvé le rapport du Conseil d'Administration de la Société et celui du Commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital et à la suppression de droit préférentiel de souscription, a décidé de supprimer les droits préférentiels de souscription et de réserver la souscription de la totalité de l'augmentation décidée à la Société « GALLUS »

3.4 Période de souscription : La Société « GALLUS » dispose d'un délai de 21 jours à compter de la date de la publication de la décision d'augmentation du capital au J.O.R.T pour souscrire aux 3.750.000 actions nouvelles émises.

Ce délai se trouvera clos par anticipation dès que toutes les actions nouvelles à créer seront souscrites et libérées du quart.

Un avis relatif à la clôture de l'opération sera publié sur le Bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

3.5 Etablissements domiciliaires :

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible en dinars tunisien ouvert auprès de la BIAT agence Diar El Bahr ; Mahdia sous le n° **08 027 0120132001508 08**.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **0,850 DT**, soit **0,250 DT** représentant le quart de la valeur nominale de l'action et **0,600 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

3.6 Modalités et délais de délivrance des titres :

La souscription à l'augmentation de capital sera constatée par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits, délivrée par la Société émettrice, sur présentation d'un Bulletin de souscription.

3.7 Jouissance des actions nouvelles souscrites : Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du 01/10/2016, à hauteur de leur libération, soit le quart.

3.8 But de l'émission : Les dirigeants de la société SOPAT ont décidé d'augmenter le capital de la société pour répondre à certains besoins à savoir :

- Renforcer les fonds propres de la société et rééquilibrer sa structure financière
- Financer le plan de développement gage de la croissance future.

3.9 Structure du capital avant et après augmentation de capital :

La structure du capital de la SOPAT avant et après la présente augmentation de capital se présentera comme suit :

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions & de droits de vote avant aug.</i>	<i>% du capital & des droits de vote avant aug.</i>	<i>Nombre d'actions & de droits de vote après aug.</i>	<i>% du capital & des droits de vote après aug.</i>
GALLUS HOLDING	11 902 394	65.43%	15 652 394	71.34%
MEDIGRAIN	1 992 206	10.95%	1 992 206	9.08%
GAT	165 825	0.91%	165 825	0.76%
GAT INVESTISSEMENT	141 531	0.78%	141 531	0.65%
KHEDIJA GHARBI	116 439	0.64%	116 439	0.53%
FCP OPTIMA	100 000	0.55%	100 000	0.46%
ATD SICAR FG ATB ---	99 679	0.55%	99 679	0.45%
BOUZOUITA LOTFI	91 705	0.50%	91 705	0.42%
Autres participations < à 0.5%	3 581 471	19.69%	3 581 471	16.32%
TOTAUX	18 191 250	100.00%	21 941 250	100.00%

- Suite -

4. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

4.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2 Régime de négociabilité : Les actions sont librement négociables en bourse.

4.3 Régime fiscal applicable : La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner les dits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

4.4 Marché des titres : Les actions SOPAT sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières depuis le 02/08/2010 suite à l'avis favorable du Conseil d'Administration de la BVMT, réuni le 29/07/2010, sur le transfert de la société SOPAT du marché alternatif au marché principal de la cote de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas des titres de même catégorie négociés sur des marchés étrangers.

4.4.1 Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites : Les 3.750.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées du quart seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés. Elles seront dès lors négociées sur le Marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse séparément des actions anciennes jusqu'à leur libération totale et la mise en paiement des dividendes de l'année au cours de laquelle la libération aura lieu en totalité. A partir de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes.

4.4.2 Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles réservées à la Société « GALLUS » seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le libellé **SOPAT NS j 01/10/2016** et sous le code ISIN **TN0007290083** et ce à partir du 01/10/2016.

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2016-2 »

MAC SA, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**HL 2016-2**» de **30 000 000 DT** susceptible d'être porté à un maximum de **40 000 000 DT**, ouvertes au public le 20 Septembre 2016, ont été clôturées le 04 Octobre 2016, pour un montant de **40 000 000 DT**.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 12 OCTOBRE 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,319%		
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,366%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,427%	1 001,181
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,466%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,529%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,718%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,780%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,805%	1 013,609
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017	4,969%		
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,109%	1 002,023
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,498%	1 000,035
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,583%	889,194
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,714%	994,923
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,202%	979,034
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,555%	963,811
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,687%	965,898
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	7,255%		946,047
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,298%	981,698
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,344%	919,314
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,464%	926,100
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"	7,554%		917,815
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,562%	915,008
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,570%	912,041
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,632%		912,710
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,687%	905,487
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,827%		915,853

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	163,030	163,047		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	110,149	110,161		
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	94,396	94,406		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
4	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,513	14,514		
5	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	106,143	106,154		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
6	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,488	1,489		
7	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	104,759	104,839		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,835	39,839		
9	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,994	54,000		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
10	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	130,358	130,143		
11	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	480,939	480,576		
12	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	116,026	116,132		
13	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	125,983	126,028		
14	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	137,155	137,088		
15	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	118,124	118,586		
16	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	94,972	94,587		
17	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	145,163	144,945		
18	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	94,379	94,576		
19	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	95,364	95,507		
20	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	143,518	142,981		
21	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	126,494	125,994		
22	FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23	FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	En liquidation	En liquidation		
24	FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	91,320	91,409		
26	FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	96,323	96,183		
27	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,158	19,131		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
28	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 543,303	1 547,050		
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 150,384	2 171,713		
30	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	119,299	120,069		
31	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	108,540	109,027		
32	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	143,113	143,657		
33	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	143,774	146,262		
34	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,328	15,430		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 153,283	5 167,948		
36	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 994,015	5 027,841		
37	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,442	2,454		
38	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,141	2,146		
39	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,192	1,200		
40	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,087	1,087		
41	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,076	1,076		
42	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,076	1,076		
43	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	105,404	106,268		
44	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,017	9,096		
45	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	108,327	109,134		
46	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,867	118,847		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
47	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	107,582	107,593
48	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	102,769	102,778
49	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	104,646	104,658
50	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	101,731	101,743
51	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	103,257	103,271
52	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	106,603	106,615
53	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	103,782	103,794
54	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	101,562	101,572
55	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	103,888	103,898
56	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	101,740	101,751
57	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	103,692	103,704
58	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	102,773	102,784
59	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	105,860	105,872
60	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	104,308	104,319
61	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	102,816	102,826
62	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	101,806	101,817
63	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	103,756	103,767
64	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	101,843	101,857
65	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	103,004	103,016
66	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	104,750	104,760
67	SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	101,923	101,935
68	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	102,462	102,474
69	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	104,291	104,300
70	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	101,863	101,873

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,488	10,489
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	10,380	102,583	102,592
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	102,871	102,882
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	104,039	104,053
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,423	10,424
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	56,175	55,966
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	125,716	125,327
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 303,599	1 294,230
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	113,571	113,462
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,905	109,682
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	97,995	97,874
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,994	16,994
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	271,501	270,421
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,581	28,659
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 276,829	2 271,041
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	71,261	71,183
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,303	54,285
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	102,151	101,514
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	85,502	84,816
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,745	10,735
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,393	11,378
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	13,556	13,572
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,021	11,970
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,561	12,546
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,367	11,361
96	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	141,603	141,307
97	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	138,167	137,971
98	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,107	9,083
99	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	100,709	100,541
100	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	80,378	80,271
101	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	80,508	80,467
102	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	97,843	97,779
103	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	93,449	92,857
104	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	103,084	102,794
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	115,077	115,387
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	99,859	100,809
107	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	138,104	139,148
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	100,003	100,862
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	98,989	100,324
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	191,874	193,291
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	177,739	178,291
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	154,588	154,927
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,821	20,311
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	144,153	144,812
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	113,803	119,210
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 458,301	8 613,090
117	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	7,927	7,989
118	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	81,214	82,343
119	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	970,910	982,022
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5151,349	5171,063
121	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	-	5000,000	5000,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	111,735	111,401
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	8,935	8,973
124	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
125	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 069,541	10 094,777

* FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Touristique SAMARA » et l'ouverture au public de « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND », du « FCPR Tunisian Development Fund III » et du « FCPR AFRICAMEN », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiab, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND (1)	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
128	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
---	-------------------------	---	--

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
38	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**Les Ateliers Mécaniques du Sahel
-AMS-**

SIEGE SOCIAL – Boulevard Ibn Khaldoun – 4018 Sousse

Les Ateliers Mécaniques du Sahel – AMS- publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Hichem AMOURI et Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI.

BILAN ARRETE AU 30/06/2016*(Exprimé en Dinars)*

ACTIFS	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS	1			
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles		674 983	550 589	666 482
Moins : Amortissements		(573 736)	(531 410)	(541 381)
Immobilisations incorporelles nettes	1.1	101 247	19 180	125 101
Immobilisations corporelles		45 785 854	42 517 826	45 385 210
Moins : Amortissements		(36 822 920)	(34 251 359)	(35 587 610)
Immobilisations encours		9 390	2 227 192	9 390
Immobilisations corporelles nettes	1.2	8 972 324	10 493 659	9 806 989
Immobilisations financières		812 436	842 719	812 436
Moins : Provisions		(4 310)	(12 416)	(4 310)
Immobilisations financières nettes	1.3	808 126	830 303	808 126
Total des actifs immobilisés		9 881 697	11 343 141	10 740 216
Autres actifs non courants	1.4	1 410 829	2 511 612	1 881 105
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		11 292 526	13 854 753	12 621 321
ACTIFS COURANTS	2			
Stocks		34 669 135	35 751 862	35 523 384
Moins : Provisions		(1 013 680)	(1 013 680)	(1 013 680)
Stocks nets	2.1	33 655 455	34 738 182	34 509 704
Clients et comptes rattachés		11 396 171	10 099 176	10 702 833
Moins : Provisions		(4 729 506)	(4 229 506)	(4 729 506)
Clients nets	2.2	6 666 665	5 869 670	5 973 327
Personnel et comptes rattachés	2.3	445 876	460 296	409 364
Etat et collectivités publiques	2.4	3 106 981	3 991 700	4 300 757
Comptes de régularisation	2.5	82 449	202 271	113 835
Débiteurs divers		750 689	0	609
Autres Actifs Courants		4 385 995	4 654 267	4 824 565
Placements courants		32 200	1 844 382	810 000
Moins : Provisions		(10 000)	(10 000)	(10 000)
Placements courants Nets		22 200	1 834 382	800 000
Banque, établissements financiers et assimilés		2 690 023	502 504	533 460
Caisse		54 116	23 242	11 679
Liquidités et équivalents de liquidi	2.6	2 744 139	525 745	545 138
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		47 474 454	47 622 246	46 652 735
TOTAL DES ACTIFS		58 766 980	61 476 999	59 274 056

BILAN ARRETE AU 30/06/2016*(Exprimé en Dinars)*

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<i>Notes</i>	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social		32 885 960	26 828 020	26 828 020
Réserves et primes liées au Capital		7 155 504	7 155 504	7 155 504
Résultats reportés		(30 292 283)	(20 947 390)	(20 947 390)
Subvention d'investissement		149 653	371 906	260 830
<i>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		9 898 833	13 408 040	13 296 964
Résultat de l'exercice		-2 882 354	-2 738 367	-9 344 892
<i>Capitaux propres avant affectation</i>	3	7 016 479	10 669 673	3 952 071
PASSIFS				
<i>Passifs non courants</i>	4			
Emprunts	4-1	4 151 117	7 399 830	5 623 905
Provisions pour risques et charges		513 830	315 830	513 830
Total des passifs non courants		4 664 947	7 715 660	6 137 735
<i>Passifs courants</i>	5			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	5-1	8 984 083	9 000 334	7 287 566
Personnel & comptes rattachés		794 684	613 900	1 154 294
Etat et collectivités publiques		3 313 121	3 329 446	4 248 440
Créditeurs divers		2 645 872	2 113 824	2 173 038
Compte d'attente		41 534	4 533	4 533
<i>Autres passifs courants</i>	5-2	6 795 211	6 061 703	7 580 306
Emprunts et autres dettes financières		26 149 987	21 532 221	26 088 581
Découvert Bancaire		5 156 273	6 497 409	8 227 798
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	5-3	31 306 260	28 029 630	34 316 379
Total des passifs courants		47 085 554	43 091 666	49 184 250
<i>Total des passifs</i>		51 750 501	50 807 326	55 321 985
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		58 766 980	61 476 999	59 274 056

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30/06/2016

Période allant du 01/01/2016 au 30/06/2016

(Exprimé en Dinars)

PRODUITS D'EXPLOITATION	<i>Notes</i>	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Revenus	6-1	11 145 095	12 634 927	25 360 705
Autres produits d'exploitation	6-2	111 177	118 264	246 619
Production immobilisée		300 000	359 000	758 957
Total des produits d'exploitation		11 556 272	13 112 191	26 366 280
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variations des stocks de produits fabriqués		512 487	997 698	2 649 221
Achats de matières premières consommées	7-1	4 261 902	6 129 178	12 604 662
Achats d'approvisionnements consommés	7-2	1 308 616	805 966	1 154 269
Achats de marchandises consommées				509
Charges de personnel	7-3	3 087 939	3 013 420	7 186 608
Dotations aux amortissements et aux provisions	7-4	1 737 939	1 923 762	5 250 836
Autres charges d'exploitation	7-5	1 218 450	1 488 820	3 424 862
Total des charges d'exploitation		12 127 333	14 358 843	32 270 967
Résultat d'exploitation		(571 061)	(1 246 652)	(5 904 686)
Charges financières nettes	7-6	(2 272 901)	(1 382 474)	(3 314 346)
Autres gains ordinaires		0	0	24 601
Autres pertes ordinaires		(12 415)	(83 241)	(91 028)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(2 856 377)	(2 712 367)	(9 285 459)
Impôt sur les bénéfices		(25 977)	(26 000)	(59 433)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(2 882 354)	(2 738 367)	(9 344 892)
Eléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		(2 882 354)	(2 738 367)	(9 344 892)
Effets des modifications comptables		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		(2 882 354)	(2 738 367)	(9 344 892)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 30/06/2016

Période allant du 01/01/2016 au 30/06/2016

(Exprimé en Dinars)

<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Résultat net		(2 882 354)	(2 738 367)	-9 344 892
Ajustement pour :				
Amortissements et Provisions	7-4	1 267 663	1 374 537	3 997 494
Résorptions pour charges à répartir	7-4	470 276	549 225	1 261 448
Variations des besoins en fonds de roulement	8-1	1 510 903	1 865 279	1 194 398
Reprise sur provisions				(8 106)
Plus ou moins values de cession				(21 425)
Subventions d'investissement inscrites en résultat		(111 177)	(111 277)	(222 354)
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		255 313	939 398	(3 143 435)
 <i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>				
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.		(409 145)	(605 650)	(1 371 125)
Encaissements prov.de la cession d'immob.corp. et incorp		0	0	24 581
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		0	(318)	(318)
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		0	0	27 128
Décaissements provenant des AANC		0	(2 739 941)	(2 821 657)
<i>Flux de trésorerie affectés aux activ.d'investissement</i>		(409 145)	(3 345 909)	(4 141 392)
 <i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>				
Dividendes et autres distributions versés				
Encaissements de subventions d'investissement				
Augmentation de capital		6 057 940		
Encaissements provenant des crédits	8-2	31 268 522	17 387 780	41 293 539
Remboursements des crédits	8-3	(32 679 905)	(14 738 977)	(36 511 797)
Décaissements /acquisition des placements courants			(3 884 382)	(6 620 000)
Encaissements /cessions des placements courants		777 800	4 250 000	8 020 000
<i>Flux de trésorerie provenant des activ.de financement</i>		5 424 357	3 014 421	6 181 742
VARIATION DE TRESORERIE		5 270 525	607 909	(1 103 086)
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		(7 682 659)	(6 579 573)	(6 579 573)
<i>Ajustement trésorerie au début de l'exercice</i>				
Trésorerie à la fin de l'exercice	8-4	(2 412 134)	(5 971 664)	(7 682 659)

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1-1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société ont été établis et présentés conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers se composent du :

- Bilan,
- Etat de résultat,
- Etat de flux de trésorerie,
- et des présentes notes aux états financiers.

Les états financiers intermédiaires au 30/06/2016 sont préparés selon les mêmes règles que celles de clôture de l'exercice au 31 décembre.

1-2. NOTE SUR LA DATE D'ARRETE DES ETATS FINANCIERS

La situation semestrielle commence le premier Janvier et finit le trente Juin.

1-3. BASE DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents se résument comme suit :

1.3.1 - Les immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend :

Les logiciels informatiques acquis ou développés par la société pour son usage interne. Ces logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans, soit 33% par an.

Une Licence acquise en Août 2009 et amortissable sur 3 ans à partir de cette date.

1.3.2 -Les immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises par la société les « AMS », sont comptabilisées à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat facturé, majoré de tous autres éléments de coût supportés à l'occasion de l'acquisition ou engagés pour la mise en service du matériel immobilisé.

Les immobilisations corporelles produites par la société sont valorisées au coût de production incluant l'ensemble des charges directes et indirectes se rattachant à ladite production.

Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

Désignation	Taux d'amortissement		
	Biens non réévalués (nouveaux taux)	Biens non réévalués (anciens taux)	Biens réévalués
- Construction	5%	5%	5%
- Installations générales agencements & aménagements	10%	10%	12,50%
- Matériel industriel	15%	10%	12,50%
- Outillage industriel	15%	20%	-
- Matériel de transport	20%	20%	12,50%
- Equipements de bureaux	20%	10%	12,50%
- Matériel informatique	33,33%	15%	-
- Matériel divers	15%	10%	12,50%

1.3.3 – Clients et comptes rattachés

Conformément à la décision du Conseil d'Administration réunit en date du 27 Juin 2005, la société procède à l'étalement des provisions à constater au titre des chèques et effets impayés sur une période de trois années à compter de l'année de survenance de l'impayé, comme suit :

- Provision à concurrence de 40% du montant des impayés au titre de la 1ère année ;
- Provision à concurrence de 30% du montant des impayés au titre de la 2ème année ;
- Provision à concurrence de 30% du montant des impayés au titre de la 3ème année.

1.3.4 -Les stocks

- Valorisation des stocks

Les éléments du stock acquis par la société (stock de matières premières, matières consommables, pièces de coopération et emballages commerciaux) sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les frais de transport, l'assurance liée au transport sur achats et autres coûts directement liés à l'acquisition. La méthode de valorisation des matières premières retenue est celle du CMP fin de période.

Les éléments du stock produits par la société (les produits finis et les produits en cours) sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à ladite production, et selon la méthode du coût moyen pondéré.

Pour la valorisation des stocks des produits en cours et des produits finis, la société a appliqué la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée pour la valorisation des matières consommées. Par ailleurs, il a été procédé à l'estimation des taux de déchets au niveau des différents cycles de production. Ces taux de déchets ont été intégrés au niveau de la formule de valorisation des coûts de production.

- Comptabilisation des stocks

La société utilise la méthode de l'inventaire intermittent. Les achats sont considérés provisoirement comme des charges de l'exercice. Les stocks sont valorisés de manière extracomptable à la date d'arrêt comptable et sont portés dans les comptes de situation et de résultat.

- Evaluation des stocks

La société procède à la fin de chaque exercice comptable à l'évaluation de ses stocks. La constatation des provisions pour dépréciation des stocks est faite :

- Au titre des stocks de produits finis déclassés ou à assainir ou bien lorsque le prix de vente moyen est inférieur au coût de production ;
- Au titre des autres stocks pour tenir compte des articles à rotation lente, des articles déclassés ou des articles à assainir. Les stocks à assainir sont provisionnés à hauteur de 50 % et les stocks déclassés sont provisionnés à hauteur de 100 %.

1.3.5 –Les titres de participation

A la date de leur entrée dans le patrimoine de la société, les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (hors frais d'acquisition). A la date de la clôture, la comparaison entre le coût d'entrée des titres et leur valeur d'usage, pourrait faire apparaître des plus ou moins-values.

Seules les moins-values affectant le résultat, sont comptabilisées sous forme de provisions pour dépréciation.

1.3.6 –prise en compte des gains et des pertes de change et sur la couverture contre les risques de change ;

La constatation des produits et des charges obéit au principe comptable de « l'indépendance des exercices ». Ainsi, les produits et les charges sont rattachés à l'exercice comptable au cours duquel ils sont acquis ou dus.

Les produits et les charges découlant des opérations en monnaies étrangères sont convertis en dinar aux taux de change en vigueur le jour de leur réalisation.

Sont constatées en résultat, comme gains ou pertes de change, les différences qui se dégagent entre les taux de change en vigueur le jour des opérations et les taux de référence comptable. En effet, ces gains et ces pertes découlent de transactions réalisées.

NOTES RELATIVES A L'ACTIF

1- LES ACTIFS NON COURANTS

1-1- Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées des logiciels d'application utilisés par la société et une licence. Elles totalisent 674 983 Dinars au 30/06/2016 et sont amorties à concurrence de 573736 Dinars à la même date, d'où une VCN de 101 247 Dinars.

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Logiciels	404 199	404 199	404 199
License	270 784	146 391	262 284
<i>Valeur brute des Immobilisations Incorporelles</i>	674 983	550 589	666 482
Amortissement	(573 736)	(531 410)	(541 381)
Immobilisations incorporelles Nettes	101 247	19 180	125 101

1-2- Les immobilisations corporelles

Cette rubrique présente une valeur nette de 8 972 324 Dinars au 30/06/2016, contre 10 493 659 Dinars au 30/06/2015.

Le détail des immobilisations corporelles durant le premier semestre 2016, se résume en ce qui suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Terrain	52 493	52 493	52 493
Construction	3 179 334	3 179 334	3 179 334
Installations générales Agenc & Aménag	8 924 790	6 941 537	8 921 990
Matériel Industriel	18 046 355	17 705 298	18 026 020
Outillage industriel	10 904 472	10 042 925	10 602 154
Matériel de transport	1 352 120	1 416 670	1 352 120
Equipements de Bureaux	336 009	335 331	335 330
Matériel informatique	958 637	918 837	953 352
Matériel divers	2 031 644	1 925 400	1 962 417
<i>Valeur brute des Immobilisations Corporelles</i>	45 785 854	42 517 826	45 385 210
Amortissement	(36 822 920)	(34 251 359)	(35 587 610)
Immobilisations Corporelles Nettes	8 962 934	8 266 467	9 797 600
Immobilisations encours	9 390	2 227 192	9 390
Total des Immobilisations	8 972 324	10 493 659	9 806 989

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 30 JUIN 2016

DESIGNATIONS	Taux	Valeur Brute au 01/01/2016	VALEURS D'ACQUISITIONS				Cessions	Valeur Brute au 30/06/2016	Amortissements au 01/01/2016	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			Amortissements au 30/06/2016	Valeur Comptable Nette
			Nouvelles acquisitions	Reclassements	Régularisation	Immob. après Régularisation				Reprises	Régularisation	Dotation de l'exercice		
Logiciels	33,33%	404 199	0			404 199		404 199	404 199			0	404 199	0
Concessions, brevets et licences	14,29%	262 284	8 500			270 784		270 784	137 182			32 354	169 536	101 248
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		666 483	8 500			674 983		674 983	541 381			32 354	573 735	101 247
Terrains		52 493				52 493		52 493	-				-	52 493
Constructions	5%	3 179 334	0			3 179 334		3 179 334	3 176 879			1 070	3 177 949	1 385
Agencements et Aménagements Constructions	10%	8 921 990	2 800			8 924 790		8 924 790	5 121 029		152 222	274 352	5 547 603	3 377 187
Matériels Industriels	15% et 33,33%	18 026 020	20 335			18 046 355		18 046 355	15 377 396			500 207	15 877 603	2 168 752
Outils Industriels	15%	10 602 154	302 318			10 904 472		10 904 472	7 921 670			310 763	8 232 433	2 672 039
Matériels de Transport	20%	1 352 120	0			1 352 120		1 352 120	1 056 482		-152 222	78 222	982 482	369 638
Matériels divers	15%	1 962 417	69 227			2 031 644		2 031 644	1 726 269			51 424	1 777 693	253 951
Equipements de Bureau	20%	335 330	679			336 009		336 009	309 425			5 932	315 356	20 653
Matériels Informatiques	15% et 33,33%	953 352	5 285			958 637		958 637	898 461			13 338	911 800	46 838
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		45 385 210	400 645		0	45 785 854		45 785 854	35 587 610		0	1 235 310	36 822 920	8 962 933
Immobilisations Corporelles en cours		9 390			-	9 390		9 390	-		-	-	-	9 390
TOTAL		46 061 083	409 145	0	0	46 470 227		46 470 227	36 128 991		0	1 267 664	37 396 655	9 073 572

1-3- Les immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 808 126 Dinars au 30/06/2016, contre un solde net de 830 303 Dinars au titre du premier semestre 2015. Ces immobilisations se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Titres de Participation (1)	763 710	793 993	763 710
Dépôts et cautionnements	48 726	48 726	48 726
Solde brut	812 436	842 719	812 436
Provisions	(4 310)	(12 416)	(4 310)
Solde net	808 126	830 303	808 126

(1) : Les immobilisations financières sont initialement comptabilisées au coût, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la société « A.M.S »). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

A- Les participations détenues sur les sociétés filiales se présentent comme suit :

Désignation	%	30/06/2016			31/12/2015		
		Coût	Provision	Nette	Coût	Provision	Nette
AMS Europe	100%	554 400	-	554 400	554 400	-	554 400
(en DT) Total		554 400	-	554 400	554 400	-	554 400

B- Les placements à long terme détenus par la société « AMS » se présentent comme suit :

Désignation	Nombre d'actions	30/06/2016			31/12/2015		
		Coût	Provision	Nette	Coût	Provision	Nette
STB Invest	18 000	180 000	-	180 000	180 000	-	180 000
Foire Internationale de Sousse	4 000	20 000	-	20 000	20 000	-	20 000
Skanès Palace	300	3 000	3 000	-	3 000	3 000	-
Hôtel L'oasis	131	1 310	1 310	-	1 310	1 310	-
Tunicode	3	3 000	-	3 000	3 000	-	3 000
Banque Tunisienne de Solidarité	200	2 000	-	2 000	2 000	-	2 000
Total		209 310	4 310	205 000	209 310	4 310	205 000

1-4- Les autres actifs non courants

Les autres actifs non courants présentent un solde net de 1 410 829 Dinars au 30/06/2016, contre un solde net de 2 511 612 Dinars au titre du premier semestre 2015. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Charges à répartir CCL	1 410 829	2 511 612	1 881 105
Total Autres actifs non Courants	1 410 829	2 511 612	1 881 105

Le détail des autres actifs non courants durant le premier semestre 2016, se résume en ce qui suit :

DESIGNATION	Valeurs brutes au 31/12/2015	Additions de la période	Valeurs brutes au 30/06/2016	Résorptions antérieures	Résorption de la période	Résorptions au 30/06/2016	VCN au 30/06/2016
Charges à répartir 2ème opération CCL	2 821 657	-	2 821 657	940 552	470 276	1 410 828	1 410 829
TOTAL	2 821 657	-	2 821 657	940 552	470 276	1 410 828	1 410 829

2- LES ACTIFS COURANTS

2-1- Stocks

Les stocks présentent un solde net de 33 655 455 Dinars au 30/06/2016, contre un solde net de 34 738 182 Dinars au titre du premier semestre 2015. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Matières premières	3 618 069	2 788 177	3 539 297
Pièces Composantes	4 496 534	4 231 690	4 408 958
Matières Consommables (*)	2 684 112	2 615 710	2 981 302
Produits finis	4 837 173	4 669 540	4 912 704
Produits en Cours	14 244 675	16 471 602	14 692 496
Emballages	467 290	549 108	678 212
Déchets	3 218 282	3 322 996	3 207 415
Stocks en Douanes	1 103 000	1 103 038	1 103 000
Total brut	34 669 135	35 751 862	35 523 384
Provisions	(1 013 680)	(1 013 680)	(1 013 680)
Total net	33 655 455	34 738 182	34 509 704

(*) Les matières consommables incluent un stock de pièces de rechange (spécifiques et consommables). Des travaux d'identification sont engagés pour séparer les pièces de rechange spécifiques de celles consommables.

Le détail des provisions sur stocks se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Matières premières	64 898	64 898	64 898
Pièces Composantes	253 226	253 226	253 226
Matières Consommables	350 737	350 737	350 737
Produits finis	185 358	185 358	185 358
Produits en Cours	119 218	119 218	119 218
Emballages	40 244	40 244	40 244
Total des provisions	1 013 680	1 013 680	1 013 680

2-2- Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique présente une valeur nette de 6 666 665 Dinars au 30/06/2016 contre 5 869 670 Dinars au titre du premier semestre 2015. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Clients Revendeurs	355 098	2 787 262	2 769 698
Clients non revendeurs	3 724 377	2 071 018	3 353 418
Clients Etrangers	472 688	355 071	408 253
Clients Retenue de Garantie	213 995	226 924	117 801
Clients Etrangers Effets à recevoir	31 712	31 712	31 712
Clients Effets à recevoir	1 443 422	50 263	208 452
Clients Avances/Commandes	(7 962)	(2 903)	(711 252)
Clients Chèques impayés	1 941 972	1 762 805	1 876 090
Clients Effets impayés	2 298 565	2 314 851	2 146 490
Clients douteux ou litigieux	308 098	308 098	308 098
Clients en Contentieux	616 630	616 630	616 630
Clients Crédeurs	(2 424)	(2 424)	(2 424)
RRR à accorder aux Clients	-	(420 131)	(420 132)
Total brut	11 396 171	10 099 176	10 702 833
Provisions	(4 729 506)	(4 229 506)	(4 729 506)
Total net	6 666 665	5 869 670	5 973 327

Les provisions pour dépréciation des comptes clients se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provisions pour dépréciation des Clients Revendeurs	163 527	63 527	163 527
Provisions pour dépréciation des Clients non revendeurs	401 253	301 253	401 253
Provisions pour dépréciation des Clients Chèques impayés	1 473 950	1 323 949	1 473 950
Provisions pour dépréciation des Clients Effets impayés	1 636 206	1 486 205	1 636 206
Provisions pour dépréciation des Clients douteux ou litigieux	308 099	308 099	308 099
Provisions pour dépréciation des Clients en Contentieux	616 630	616 630	616 630
Autres	129 842	129 844	129 842
Total des provisions	4 729 506	4 229 506	4 729 506

2-3- Personnel et comptes rattachés

La rubrique « Personnel et comptes rattachés » présente un solde net de 445 876 Dinars au 30/06/2016 contre 460 296 Dinars au 30/06/2015. Cette variation se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Prêts au personnel	19 489	19 489	19 489
Avances au Personnel	133 241	71 227	115 190
Vêtements de Travail	16 431	16 431	16 431
Prêts au personnel sur fonds social	388 208	395 851	369 746
Autres	-	28	
-Total brut	557 369	503 026	520 857
Provisions	(111 493)	(42 731)	(111 493)
Total net	445 876	460 296	409 364

2-4- Etat et collectivités publiques

Les créances de la société envers l'Etat et les collectivités publiques présentent un solde net de 3 106 981 Dinars au 30/06/2016 contre 3 991 700 Dinars au 30/06/2015. Cette variation se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Taxes de Formation Professionnelle	633 488	686 172	655 884
Report d'IS	2 300 184	3 092 401	3 092 401
Avance sur IS	-	41 105	66 646
Report TVA	-	-	141 383
Retenues à la source / Clients	161 910	172 023	331 967
Autres	11 399	-	12 476
Total	3 106 981	3 991 700	4 300 757

2-5- Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation présentent un solde de 82 449 Dinars au 30/06/2016 contre 202 271 Dinars au 30/06/2015. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Compte d'attente	-	-	-2 344
Produits à recevoir	5 000	145 470	30 000
Charges constatées d'avance	77 449	56 801	86 179

Total	82 449	202 271	113 835
--------------	---------------	----------------	----------------

2-6- Liquidités et équivalents de liquidités

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » présente un solde de 2 744 139 Dinars au 30/06/2016 contre 525 745 Dinars au 30/06/2015. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Chèques à encaisser	1 200 214	70 307	64 360
Effets à l'escompte	7 134	36 872	67 512
Effets à encaisser	3 152	78 421	3 152
Chèque Remis à l'Encaissement	67 489	124 864	-
Banque STB Fonds Social N° 14165 /5	-	354	128 582
C C P	-	23 331	2 735
Banques	1 412 034	168 354	267 119
Caisse	54 116	23 242	11 679
Total	2 744 139	525 745	545 138

NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

3- LES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation présentent un solde de 7 016 479 Dinars au 30/06/2016 contre 3 952 071 Dinars au 31/12/2015. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Capital	32 885 960	26 828 020	26 828 020
- Réserve légale	315 299	315 299	315 299
- Réserve spéciale de réévaluation	2 014 042	2 014 042	2 014 042
- Autres réserves	1 844 109	1 844 109	1 844 109
- Prime d'émission	2 701 820	2 701 820	2 701 820
- Réserve pour fonds social	280 233	280 233	280 233
- Modification comptable	(615 246)	(615 246)	(615 246)
- Report à nouveau	(20 522 318)	(11 177 425)	(11 177 425)
- Amortissements différés	(9 154 719)	(9 154 719)	(9 154 719)
- Subvention d'investissement (3-1)	149 653	371 906	260 830
- Résultat de l'exercice	(2 882 354)	(2 738 367)	(9 344 892)
Total	7 016 479	10 669 673	3 952 071

Le tableau des mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

Rubrique	31/12/2015	Affectation et imputation	Subvention d'investissement	Augmentation du capital (*)	Résultat de l'exercice	30/06/2016
- Capital	26 828 020	-	-	6 057 940	-	32 885 960
- Réserve légale	315 299	-	-	-	-	315 299
- Réserve spéciale de réévaluation	2 014 042	-	-	-	-	2 014 042
- Autres réserves	1 844 109	-	-	-	-	1 844 109
- Prime d'émission	2 701 820	-	-	-	-	2 701 820
- Réserve pour fonds social	280 233	-	-	-	-	280 233
- Modification comptable	(615 246)	-	-	-	-	(615 246)
- Report à nouveau	(11 177 425)	(9 344 892)	-	-	-	(20 522 317)
- Amortissements différés	(9 154 719)	-	-	-	-	(9 154 719)
- Subvention d'investissement (3-1)	260 830	-	(111 177)	-	-	149 653
- Résultat de l'exercice	(9 344 892)	9 344 892	-	-	(2 882 354)	(2 882 354)
Total	3 952 071	-	(111 177)	6 057 940	(2 882 354)	7 016 479

(*) : L'augmentation du capital en numéraire de 6 057 940 Dinars décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2015 a été réalisée au cours du premier semestre 2016. Le capital social de la société s'élève au 30/06/2016 à 32 885 960 Dinars réparti sur 6 577 192 actions de 5 Dinars chacune.

3-1 Les subventions d'investissements

Les subventions d'équipement sont accordées à une entreprise, l'Etat, les collectivités publiques ou tout autre organisme public à raison de la création ou de l'acquisition d'immobilisations techniques (matériels industriels, outillages, matériels divers...). Ces subventions sont utilisées à la création ou à l'acquisition d'une immobilisation amortissable. La résorption (amortissement) de ces subventions d'équipements s'effectue sur le même nombre d'années que l'amortissement de l'équipement y rattaché, à compter de la date d'achat ou de mise en service de l'équipement.

Désignation	Solde au 31/12/2015	Mvt 2016	Solde au 30/06/2016
Subventions d'investissements	862 962		862 962
Résorption SI	602 132	-111 177	713 309
Subventions d'investissements nettes	260 830	-111 177	149 653

3-2 Résultat par action :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Résultat de la période	(2 882 354)	(2 738 367)	(9 344 892)
Nombre d'actions	6 577 192	5 365 604	5 365 604
Résultat par action	(0,44)	(0,51)	(1,74)

4- LES PASSIFS NON COURANTS

4-1- Emprunts

Ce poste enregistre les emprunts non courants dont l'échéance dépasse une année et il présente un solde de 4 151 117 Dinars au 30/06/2016 contre 7 399 830 Dinars au 30/06/2015 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Emprunts à long terme	3 779 697	6 657 829	5 073 120
Emprunts Leasing	371 420	742 001	550 785
Total	4 151 117	7 399 830	5 623 905

❖ Emprunts à long terme

Organisme Emprunteur	Montant	Taux d'intérêts	Soldes au 31 décembre 2015				Mouvements 2016				Soldes au 30 juin 2016			
			Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an	Échéances impayées	Total	Additions	Remboursements	Reclassements	Échéances impayées	Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an	Échéances impayées	Total
STB	6 164 000	TMM+2%	1 027 333	684 889	684 889	2 397 111		0	(342 445)	1 369 778	684 889	684 889	1 198 555	2 568 333
STB	700 000	TMM+2, %	0	116 667	116 667	233 333		0	0	233 333	0	58 333	175 000	233 333
STB	800 000	TMM+2, %	0	133 333	133 333	266 667		0	0	266 667	0	66 667	200 000	266 667
STB	2 750 000	TMM+4%	687 500	1 145 833	858 722	2 692 055		0	(458 333)	2 004 555	229 167	916 667	1 375 000	2 520 833
AMEN BANK	1 500 000	TMM+2,25%	0	214 286	29 735	244 021		(83 106)	0	0	0	107 343	53 571	160 914
AMEN BANK	496 000	TMM+2%	0	99 200	0	99 200		(49 600)	0	0	0	49 600	0	49 600
AMEN BANK	54 000	TMM+2%	0	11 172	0	11 172		(5 586)	0	0	0	5 586	0	5 586
AMEN BANK	2 500 000	TMM+2,5%	1 321 390	357 611	0	1 679 002		(161 071)	(203 958)	0	1 117 432	400 498	0	1 517 930
STUCID	1 250 000	TMM+2,25%	0	108 696	54 347	163 043		0	0	163 043	0	163 043	0	163 043
BNA	1 220 000	TMM+2, %	152 507	203 332	50 833	406 672		(101 666)	(101 666)	152 499	50 841	152 499	101 666	305 006
BNA	530 000	TMM+2%	154 589	88 332	44 166	287 087		(66 249)	(44 166)	66 249	110 423	88 332	22 083	220 838
BTE	900 000	TMM+2,5%	1 729 800	270 200	0	2 000 000		(132 055)	(142 855)	0	1 586 945	281 000	0	1 867 945
TOTAL			5 073 120	3 433 551	1 972 692	10 479 363	0	(599 334)	(1 293 423)	4 256 124	3 779 697	2 974 457	3 125 876	9 880 030

5- LES PASSIFS COURANTS

5-1- Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 8 984 083 Dinars au 30/06/2016 contre 9 000 334 Dinars au 30/06/2015. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Fournisseurs Locaux achats de biens et services	1 497 110	1 627 213	1 499 092
Fournisseurs retenue de garantie	20 870	36 337	
Fournisseurs Etrangers achats de biens et services	5 084 066	5 707 764	2 760 510
Fournisseurs Effets à payer locaux	752 881	529 250	597 208
Fournisseurs Effets à payer étranger	291 629	166 438	352 018
Fournisseurs Factures non parvenues	1 286 469	1 200 934	2 027 695
Fournisseurs manquants sur livraison	(10 777)	(10 777)	(10 777)
Provisions	10 777	10 777	10 777
Fournisseurs Avances sur Commandes	(200 038)	(200 050)	(200 053)
Provisions	369 777	51 129	369 777
Fournisseurs avoirs débiteurs	(118 595)	(118 595)	(118 595)
Fournisseurs Charges payées cons d'avance	(86)	(86)	(86)
Total	8 984 083	9 000 334	7 287 566

5-2- Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 6 795 211 Dinars au 30/06/2016 contre 6 061 703 Dinars au 30/06/2015. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Personnel et comptes rattachés (1)	794 684	613 900	1 154 294
- Etat et collectivités publiques (2)	3 313 121	3 329 446	4 248 440
- Crédoeurs divers (3)	2 645 872	2 113 824	2 173 038
- Compte d'attente	41 534	4 533	4 533
Total	6 795 211	6 061 703	7 580 306

(1) Le solde de la rubrique « Personnel et comptes rattachés » s'élève au 30/06/2016 à 794 684 Dinars, il est constitué comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
U G T T	6 794	5 123	7 294
Assurance Groupe	153 549	207 166	188 042
Rémunérations dues au personnel	119 873	7 300	485 329
Salaires reversés à la caisse	9 969	9 969	9 969
Oppositions	12 107	52 110	48 348
Autres dettes personnel	392 854	241 938	320 699
Fonds Social	99 538	90 294	94 612
Total Personnel et comptes rattachés	794 684	613 900	1 154 294

(2) Le solde de la rubrique « Etat et collectivités publiques » s'élève au 30/06/2016 à 3 313 121 Dinars, et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Impôts sur les Sociétés	25 977	26 000	59 433
Retenue à la Source	376 350	262 974	43 950
FOPROLOS	21 318	10 110	-
TCL	45 740	45 740	45 740
Obligations Cautionnées	43 176	185 251	122 362
TVA à payer	382 259	476 203	-
FODEC	106 275	75 954	44
Timbres Fiscaux	853	874	1
Charges Fiscales /congés Payés	7 857	4 839	6 414
Autres charges fiscales	2 303 317	2 241 501	3 970 496
Total Etat et Collectivités publiques	3 313 121	3 329 446	4 248 440

(3) : La rubrique « Créiteurs divers » s'élève au 30/06/2016 à 2 645 872 Dinars, elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
CNSS	2 048 846	1 368 859	1 568 260
CAVIS	15 620	44 263	20 974
Créiteurs divers	12 006	12 006	12 005
Charges à payer	494 876	260 800	510 962
Charges à payer/ Prov /congés Payés	74 524	45 896	60 837
Compte Courant Associés	-	382 000	-
Total Créiteurs divers	2 645 872	2 113 824	2 173 038

5-3-Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 31 306 260 Dinars au 30/06/2016 contre 28 029 630 Dinars au 30/06/2015. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Effets de mobilisation de financement des stocks	3 550 000	3 250 000	3 250 000
Effets de mobilisation Crédit Exportations	710 000	840 000	740 000
Autres effets	14 765 753	12 181 815	15 789 179
Emprunts à moins d'un An Principal	6 100 333	4 457 164	5 406 244
Emprunts à moins d'un An Leasing	474 319	449 516	474 745
Intérêts Courus	549 582	353 725	428 413
Total Emprunt et Autres Dettes Financières	26 149 987	21 532 221	26 088 581
Banques	5 156 273	6 497 409	8 227 798
Total général	31 306 260	28 029 630	34 316 379

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

6-1-Revenus

Les revenus de la société ont atteint une valeur de 11 145 095 Dinars au terme du premier semestre 2016 contre 12 634 927 Dinars au titre du premier semestre 2015. Les revenus se détaillent au 30/06/2016 comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Ventes produits fabriqués	11 183 342	12 993 839	25 773 608
Ventes Exportations	87 202	180 235	446 599
Ventes de Produits en Suspension de TVA	66 962	39 994	39 994
Travaux Services Déchets et sous-produits	53 116	12 197	30 292
Travaux Services Déchets et sous-produits à l'export	-	215	215
Ventes déchets à l'exportation	247 648	82 000	82 000
Total Revenus Bruts	11 638 270	13 308 480	26 372 708
Réductions Sur Ventes	(493 175)	(673 553)	(1 012 003)
Revenus Nets	11 145 095	12 634 927	25 360 705

6-2-Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation présentent un solde de 111 177 Dinars au 30/06/2016 contre 118 264 Dinars au 30/06/2015. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Ristourne TFP	-	6 988	8 599
Revenus/autres créances Intérêt de retard	-	-	2 366
Produits divers sub, d'investissement	111 177	111 276	235 654
Total	111 177	118 264	246 619

7-1- Les achats de matières premières consommées

Les achats de matières premières consommés présentent un solde de 4 261 902 Dinars au 30/06/2016 contre 6 129 178 Dinars au 30/06/2015. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Achats matières premières Locales	1 679 425	976 665	2 268 352
Achats matières premières Etrangères	1 550 638	4 384 041	2 231 476
Achats Pièces Composantes Locales	790 250	280 777	533 130
Achats Pièces Composantes Etrangères	272 859	401 164	8 215 020
Frais sur achats Etrangers	135 078	237 451	435 954
Total achats Matières Premières	4 428 250	6 280 099	13 683 932
Stock Initial matières premières	3 539 297	3 002 836	3 002 836
Stock Initial pièces composantes	4 408 958	3 859 729	3 859 729
Stock Initial en douanes	1 103 000	1 109 419	1 109 419
Stock Initial Matières premières	9 051 255	7 971 984	7 971 984
Stock Final matières premières	(3 618 069)	(2 788 177)	(3 539 297)
Stock Final Pièces Composantes	(4 496 534)	(4 231 690)	(4 408 958)
Stock Final en Douanes	(1 103 000)	(1 103 038)	(1 103 000)
Stock final Matières premières	(9 217 603)	(8 122 906)	(9 051 255)
Total	4 261 902	6 129 178	12 604 662

7-2- Les achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés présentent un solde de 1 308 616 Dinars au 30/06/2016 contre 805 966 Dinars au 30/06/2015. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Achats Matières Consommables Locales	332 381	176 883	469 560
Achats Matières Consommables Etrangères	372 954	365 774	652 945
Achats d'emballages	95 169	123 166	386 317
Total achats	800 504	665 824	1 508 823
Stock Initial Matières Consommables	2 981 302	2 742 466	2 742 466
Stock Initial Emballages	678 212	562 494	562 494
Stock Initial Matières consommables	3 659 514	3 304 960	3 304 960
Stock Final Matières Consommables	(2 684 112)	(2 615 710)	(2 981 302)
Stock Final Emballages	(467 290)	(549 108)	(678 212)
Stock Final Matières consommables	(3 151 402)	(3 164 818)	(3 659 514)
Total	1 308 616	805 966	1 154 268

7-3- Les charges de personnel

Les achats d'approvisionnements consommés présentent un solde de 3 087 939 Dinars au 30/06/2016 contre 3 013 420 Dinars au 30/06/2015. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Salaires et compléments de salaires	2 523 456	2 563 359	5 987 141
Autres Charges Sociales (CNSS et autres)	564 483	450 061	1 199 466
Total	3 087 939	3 013 420	7 186 608

7-4- Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions présentent un solde de 1 737 939 Dinars au 30/06/2016 contre 1 923 762 Dinars au 30/06/2015. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dotation aux amortissements Immo. Incorporelles	32 355	14 511	24 483
Dotation aux amortissements Immo. Corporelles	1 235 308	1 096 994	2 479 100
Dotation aux provisions dépréciation des Créances, effets et chèques impayés	-	263 032	763 031
Dotations aux provisions charges à répartir	470 276	549 225	1 261 448
Provision pour dépréciation risques et charges	-	-	198 000
Dotation aux provisions pour dépréciation des fournisseurs débiteurs	-	-	318 648
Dotation aux provisions pour dépréciation	-	-	145 470
Dotation aux provisions pour dépréciation prêts	-	-	68 762
Reprises sur provisions pour dépréciation créances	-	-	(8 106)
Total	1 737 939	1 923 762	5 250 836

7-5- Les autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation présentent un solde de 1 218 450 Dinars au 30/06/2016 contre 1 488 820 Dinars au 30/06/2015. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Achats non stockés de matières et fournitures	511 103	503 306	991 143
Services Extérieurs	198 476	262 681	743 244
Autres Services Extérieurs	421 242	543 937	1 121 742
Charges diverses Ordinaires	40 380	82 189	382 715
Impôts et Taxes	47 249	100 567	189 877
Transfert des Charges	-	(3 860)	(3 860)
Total	1 218 450	1 488 820	3 424 862

7-6- Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent un solde de 2 272 901 Dinars au 30/06/2016 contre 1 382 474 Dinars au 30/06/2015. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Frais d'escomptes	186 391	237 577	430 883
Commissions sur ouverture d'accréditifs	44 764	1 292	
Echelles d'Intérêts	340 166	315 974	633 675
Intérêts sur crédits financement des stocks	102 158	88 271	213 157
Intérêts sur crédits financement exports	11 853	19 575	49 395
Autres Frais	324 576	396 547	1 021 208
Intérêts sur Obligations Cautionnées	3 233	15 663	29 972
Escomptes Accordés	109 687	47 690	102 263
Intérêts sur Crédit moyen terme	285 777	434 646	698 100
Pertes de changes/Fournisseurs	928 396	140 454	482 957
Total Charges financières	2 337 001	1 697 690	3 661 609
Revenus des Valeurs Mobilières / Dividendes	(41 426)	(64 548)	(110 988)
Gains de Change	(22 674)	(250 668)	(236 275)
Total des produits financiers	(64 100)	(315 216)	(347 264)
Total	2 272 901	1 382 474	3 314 346

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Les notes liées à l'état de flux de trésorerie au 30 Juin 2016 peuvent se présenter comme suit :

8-1 Variation du besoin en fonds de roulement :

Désignation	30/06/2016	31/12/2015	Variation
Stocks	34 669 135	35 523 384	854 249
Clients & comptes rattachés	11 396 171	10 702 833	(693 338)
Autres actifs courants	4 497 488	4 936 058	438 570
Fournisseurs & comptes rattachés	8 984 083	7 287 566	1 696 517
Autres passifs courants	6 795 211	7 580 306	(785 095)
Variation du besoin en fonds de roulement:			1 510 903

8-2 Encaissements emprunts:

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Crédits leasing	-	29 083	20 309
Crédits BTE	-	1 100 000	1 100 000
Billets de Trésorerie	13 500 000	4 600 000	12 550 000
Concours Avances sur marchés	-	25 000	25 000
Concours Financement Stocks	5 000 000	4 400 000	10 000 000
Concours Financement Exports	520 000	1 264 613	5 320 613
Financement devises	5 358 809	3 874 559	5 150 003
Autres concours à court terme	6 889 713	2 094 526	7 127 615
Total	31 268 522	17 387 780	41 293 539

8-3 Décaissements emprunts:

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Remboursement BNA	167 915	268 581	342 497
Remboursement STUSID	-	104 328	54 388
Remboursement STB	-	76 389	76 389
Remboursement AMEN	299 364	-	740 627
Remboursement BTE	132 055	-	-
Remboursements Crédit Leasing	179 792	160 732	283 242
Remboursement Billets de Trésorerie	15 550 000	4 900 000	12 900 000
Concours avances sur marchés	359 000	75 000	75 000
Concours Financement Stocks	4 700 000	3 800 000	9 400 000
Concours Financement Exports	550 000	920 000	4 325 613
Financement devises	5 150 003	4 432 947	4 293 069
Autres concours à CT	5 591 776	-	4 020 972
Total	32 679 905	14 737 977	36 511 797

8-4 : Trésorerie à la fin de l'exercice

La trésorerie à la fin de la période se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Liquidités et équivalents de liquidités	2 744 139	525 745	545 138
Découvert bancaires	(5 156 273)	(6 497 409)	(8 227 798)
Trésorerie à la fin de l'exercice	(2 412 134)	(5 971 664)	(7 682 659)

NOTE 9-1 : Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature

Charges par destination	Montant	Ventilation			
		Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges
Coût des ventes	10 937 625	5 736 865	2 613 187	1 705 586	881 987
Frais d'administration	804 858		486 282		318 576
Autres charges d'exploitation	62 735			32 355	30 380
Charges financières	2 337 002				2 337 002
Total général	14 142 220	5 736 865	3 099 469	1 737 941	3 567 945

NOTE 9-2 : PARTIES LIEES

Au 30 Juin 2016, les parties liées identifiées se présentent comme suit :

➤ MIDCO (ex-AMS Trading) : La société MIDCO (ex-AMS Trading) est une société à responsabilité limitée, créée en 2009. Son capital social de l'ordre de 600 000 Dinars au 30 juin 2016. La société a pour objet la vente en détail de tous les articles de robinetterie et tous articles de ménage. Au 30 juin 2016, les ventes de marchandises effectuées par MIDCO (ex-AMS Trading) au profit de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » s'élèvent à 178 413.680 Dinars en hors taxes.

➤ Société AURES AUTO : Créée en 1990, la société AURES AUTO ayant pour objectif primordial la réintroduction de la marque Citroën aux chevrons sur le marché tunisien des voitures. Les services rendus par cette société au profit de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 30 juin 2016 sont valorisés à 13 312.780 Dinars en hors taxes.

➤ Société MED EQUIPEMENT : œuvre dans la distribution des équipements agricoles et de travaux publics. Les services rendus par cette société au profit de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 30 juin 2016 sont valorisés à 2 400 Dinars en hors taxes.

➤ Société Economic Auto (MAZDA) : œuvre dans la commercialisation de véhicules et de pièces de rechange de la marque MAZDA. Les services rendus par cette société au profit de la

société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 30 juin 2016 sont valorisés à 516.220 Dinars en hors taxes.

➤ Société AUDIO COM : œuvre dans la distribution de Matériel audiovisuel et informatique. Les acquisitions de matériel informatique auprès de cette société, par la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 30 juin 2016 se sont élevées à 8 228.380 Dinars en hors taxes.

NOTE 9-3 : ENGAGEMENT HORS BILAN

Type d'engagement	Partie engagée	Valeur totale	Encours au 30/06/2016	Tiers (créanciers)	Observations
-------------------	----------------	---------------	-----------------------	--------------------	--------------

A. Garanties personnelles

Cautions personnelles et solidaires	Mr Mohamed LOUKIL	2 140 000	2 140 000	STUSID	Crédits de gestion	
	Mr Bassem LOUKIL		2 140 000	2 140 000	STUSID	Crédits de gestion
			6 164 000	2 811 817	STB	Emprunt à long terme
			700 000	251 039	STB	Emprunt à long terme
			800 000	287 004	STB	Emprunt à long terme
			2 750 000	2 771 184	STB	Emprunt à long terme
			3 640 000	3 710 000	STB	Crédits de gestion
			2 500 000	1 527 128	AMEN BANK	Emprunt à long terme
			1 500 000	160 713	AMEN BANK	Emprunt à long terme
			550 000	45 988	AMEN BANK	Emprunt à long terme
			2 050 000	2 050 000	BTE	Crédits de gestion
			1 600 000	2 240 000	TQB	Crédits de gestion
			1 220 000	309 977	BNA	Emprunt à long terme
			530 000	223 763	BNA	Emprunt à long terme
			Société AURES AUTO	1 500 000	2 030 000	BNA
	Société AURES AUTO	3 120 000	3 525 000	BH	Crédits de gestion	

B. Garanties réelles

Hypothèque Rang utile	AMS	6 164 000	2 811 817	STB	Emprunt à long terme
		700 000	251 039	STB	Emprunt à long terme
		800 000	287 004	STB	Emprunt à long terme
		2 750 000	2 771 184	STB	Emprunt à long terme
		3 640 000	3 710 000	STB	Crédits de gestion
		2 500 000	1 527 128	AMEN BANK	Emprunt à long terme
		1 500 000	160 713	AMEN BANK	Emprunt à long terme

		550 000	45 988	AMEN BANK	Emprunt à long terme
		2 940 000	2 980 000	AMEN BANK	Crédits de gestion
		2 000 000	1 867 944	BTE	Emprunt à long terme
		2 050 000	2 791 000	BTE	Crédits de gestion
		1 600 000	2 240 000	TQB	Crédits de gestion
		2 000 000	2 000 000	ATTIJARI BANK	Crédits de gestion
		1 500 000	2 030 000	BNA	Crédits de gestion
		1 250 000	0	STUSID	Emprunt à long terme
		2 000 000	2 000 000	BT	Crédits de gestion
		3 120 000	3 525 000	BH	Crédits de gestion
Nantissement	AMS	6 164 000	2 811 817	STB	Emprunt à long terme
		700 000	251 039	STB	Emprunt à long terme
		800 000	287 004	STB	Emprunt à long terme
		2 750 000	2 771 184	STB	Emprunt à long terme
		3 640 000	3 710 000	STB	Crédits de gestion
		1 500 000	160 713	AMEN BANK	Emprunt à long terme
		550 000	45 988	AMEN BANK	Emprunt à long terme
		2 940 000	2 980 000	AMEN BANK	Crédits de gestion
		2 000 000	1 867 944	BTE	Emprunt à long terme
		2 050 000	2 791 000	BTE	Crédits de gestion
		1 600 000	2 240 000	TQB	Crédits de gestion
		2 000 000	2 000 000	ATTIJARI BANK	Crédits de gestion
		1 220 000	309 977	BNA	Emprunt à long terme
		530 000	223 763	BNA	Emprunt à long terme
		1 500 000	2 030 000	BNA	Crédits de gestion
		1 250 000	0	STUSID	Emprunt à long terme
		2 000 000	2 000 000	BT	Crédits de gestion
3 120 000	3 525 000	BH	Crédits de gestion		

C. Cautionnement

Cautions provisoires			0		
Cautions définitives			300 019		
Cautions de garantie			0		
Cautions pour admission temporaire			50 000		

D. Effets escomptés non échus

Effets à l'escompte			927 971	BH	
Effets à l'escompte			2 560 193	STB	
Effets à l'escompte			468 912	STUSID BANK	
Effets à l'escompte			28 562	QNB	
Effets à l'escompte			756 036	AMEN BANK	
Effets à l'escompte			980 184	BTE	
Effets à l'escompte			0	ATTIJARI BANK	
Effets à l'escompte			1 043 386	BNA	
Effets à l'escompte			0	BT	

E. Autres

Accréditifs			343 454		
Obligations cautionnées (Engagements reçues)			61 109		
Financements en devises			6 086 435		
Traite avalisée			516 759		

NOTE 10 : SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Période allant du 01/01/2016 au 30/06/2016

PRODUITS	MONTANT	CHARGES	MONTANT	SOLDES	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Revenus	11 145 095						
Autres produits d'exploitations	111 177						
Production stockée	- 512 487						
Production Immobilisée	300 000						
Total	11 043 785	Total	-	Production	11 043 785	12 114 493	23 703 759
Production	11 043 785	Achats consommés	5 570 518	Marge sur cout matières	5 473 267	5 179 350	9 944 320
Marges sur coût matières	5 473 267						
Subventions d'exploitations	-	Autres charges Externes	1 171 201				
Total	5 473 267	Total	1 171 201	* Valeur Ajoutée brute	4 302 066	3 791 097	6 709 335
Valeur Ajoutée Brute	4 302 066	Impôts et taxes	47 249	* Excédent brut			
		Charges de personnel	3 087 939	(ou Insuffisance)			
Total	4 302 066	Total	3 135 188	d'exploitation	1 166 878	677 110	-
- Excédent brut d'exploitation		Insuffisance d'exploitation	-	1 166 878			
Autres produits ordinaires	-	Charges financières	2 337 001				
Produits financiers	64 100	Dotations aux Amortissement et aux Provisions ordinaires	1 737 939				
		Autres Pertes	12 415				
Total	64 100	Total	2 920 477	Résultat ordinaires avant impôt sur les sociétés	- 2 856 377	- 2 712 367	- 9 285 459
Transferts et reprise de charges	-	Impôt sur le résultat ordinaire	25 977	Résultat net de l'exercice	- 2 882 354	- 2 738 367	- 9 344 892
Résultat positif des activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	-				
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-				
Effet positifs des modifications comptables	-	Effet négatif des modificat ^o comptables	-				
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-	Résultat net après			
Total	-	Total	-	modification comptable	- 2 882 354	- 2 738 367	- 9 344 892

**SOCIETE « LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL - AMS »
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2016.**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel - AMS » et en exécution de la mission qui nous a été confiée par la Direction Générale de la société, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la dite société arrêtés au 30 Juin 2016.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Les états financiers intermédiaires au 30 Juin 2016, font apparaître un total net de bilan de 58 767 Mille Dinars et un résultat déficitaire de 2 882 Mille Dinars.

Nous avons conduit notre examen limité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte, essentiellement, des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit, donc, un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

1- Notre examen des états financiers arrêtés au 30 Juin 2016, a été limité par les éléments suivants :

- La société ne dispose pas d'un inventaire théorique des « Outillages Spéciaux » totalisant au 30 Juin 2016, une valeur brute de 10 904 472 Dinars et une valeur comptable nette de 2 672 039 Dinars. Il nous a été donc impossible de vérifier l'exhaustivité et la réalité des éléments composant ce poste au 30 Juin 2016.
- Conformément à la Norme Comptable NC 05 relative aux immobilisations corporelles, les pièces de rechange dont l'utilisation est irrégulière et ne pouvant être utilisées qu'en association avec un élément des immobilisations corporelles devraient être comptabilisées en immobilisations corporelles.

Ainsi et afin de se conformer à la Norme Comptable précitée, la société doit procéder à l'analyse des stocks de pièces de rechange qui s'élève au 30 Juin 2016 à 1 695 296 Dinars pour identifier les pièces de rechange spécifiques qui devraient être classées parmi les immobilisations et subir les amortissements au même titre que les immobilisations auxquelles elles se rattachent.

- Nous ne pouvons pas nous prononcer sur les stocks de la société dont la valeur brute s'élève à la date de clôture à 34 669 135 Dinars et ce, faute de détail de valorisation de ses stocks, ainsi que des provisions qui s'y rapportent.
- Les états de rapprochements bancaires font ressortir certains suspens qui remontent à des exercices antérieurs. A la date de notre rapport, des travaux d'apurement de ces suspens bancaires sont en cours.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserves des conséquences des ajustements qui auraient pu, le cas échéant, découler des points exprimés ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers semestriels de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel - AMS », annexés au présent avis, ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société arrêtée au 30 Juin 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

Les capitaux propres de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel –A.M.S » s'élèvent, au 30 Juin 2016, à 7 016 479 DT Dinars soit, une perte de plus que 50% du capital. Ainsi et en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée le 13 Juillet 2016, à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société. Cette assemblée a décidé de poursuivre l'activité de la société tout en gardant la poursuite de l'exécution du plan de restructuration qui a été fixé par le Conseil d'Administration du 13 Juin 2016, visant la séparation juridique, économique et financière des deux activités historiques des AMS en activité « robinetterie » et activité « articles de ménages en inox ».

Tunis, le 07 Octobre 2016

P/C.M.C-DFK International
Hichem AMOURI

F.M.B.Z-KPMG Tunisie
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI